APPEL D'OFFRE N°RQ/00413/2610/2026

Helvetas Bénin fait partie d'un réseau d'organisations indépendantes de développement. Avec des sièges en Suisse, en Allemagne et aux USA, Helvetas est engagée dans 29 pays à travers l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est. Chaque année, nous apportons de véritables changements dans la vie de plus de trois millions de personnes défavorisées. Nous réalisons des projets de développement dans les domaines suivants : eau et assainissement, agriculture et nutrition, formation, développement économique inclusif, démocratie et paix ainsi que climat et environnement. Helvetas fournit également de l'aide d'urgence à la suite de catastrophes environnementales.

HELVETAS Bénin compte à ce jour une direction Pays basée à Cotonou et trois (3) antennes réparties sur tout le territoire national à savoir COME, NATITINGOU et PARAKOU

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet COSERIE, l'ONG lance par la présente, un avis de sélection de prestataires pour l'achat d'équipements tel que consigné dans le tableau ci-dessous :

Désignations	**Qte**	**Spécificités technique minimum requis**	**Spécifications techniques proposées**	**Lieu de livraison**
Haut-parleur portable Louds Speaker 	10	Enceinte de Fête sans Fil Bluetooth, Noir, 15H d'Autonomie, Design Portable, Spectacle Lumineux, IPX4, Connexion Multi-Enceintes, AI Sound Boost, Entrée Microphone, Puissance de sortie maximale du haut-parleur : 400 Watts ; Réponse en fréquence : 20 KHz ; Technologie de connectivité Bluetooth ; Mode de sortie audio : Stéréo Tension d'entrée : 21.6 volts ; Type de fixation : montage au sol avec roulette Deux microphones associés	***A remplir par le soumissionnaire***	**Helvetas Parakou**
Gilet	50	Fluorescent Taille XL Avec fermeture et poches		

SANDBOX

		Estampillé par le logo du bailleur et du partenaire d'exécution		

NB :

- Les offres doivent être valides au minimum 90 jours.
- L'équipement est garanti sur une période minimum de 12 mois
- Le paiement intégral aura lieu après livraison et sur la base de facture normalisée.
- Le délai minimum de garantie et le délai maximum de livraison sont des critères à évaluer.
- Préciser le délai de livraison et les modalités de paiement souhaités
- Joindre obligatoirement les fiches techniques et les images claires du matériel proposé.

Le dépôt des dossiers de soumission se fera à l'antenne HELVETAS de Parakou située sur la voie pavée de Zongo (en face de la clinique AS DU CŒUR de Dr BAGUIDI) Tous les jours du lundi au jeudi de 08H à 12H les matins, de 14H30 à 17H00 les après-midis et les vendredis de 08H à 12H. **La date de clôture de réception des offres est fixée au 16 novembre 2026.**

Pièces administratives à fournir :

N°	Nature de la pièce	Eliminatoire à l'ouverture	Non éliminatoire à l'ouverture
1	Registre de Commerce et de Crédit Mobilier	*	
2	Identifiant Fiscal Unique	*	
3	Attestation fiscale en cours de validité		*
4	Attestation CNSS en cours de validité		*
5	Attestation de non-faillite (datant de moins de 3 mois)		*
6	Attestation de non-exclusion de la commande publique		
7	Relevé d'Identité Bancaire		*
8	Déclaration d'engagement datée et signée suivant le modèle en annexe	*	

Les propositions doivent être regroupées dans un seul et unique enveloppe scellée portant la mention RQ/00413/2610/2026 ***(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).***

S'adresser par courrier électronique aux adresses suivantes, moses.nouatchi@helvetas.org avec en copie hippolyte.kouakanou@helvetas.org ; Fidele.Koukponou@helvetas.org et

SANDBOX

Medard.Vigan@helvetas.org pour les informations complémentaires avec en objet la référence **RQ/00413/2610/2026.**

Parakou, le 04 novembre 2026

E-SIGNED by CANTIN Patrick
on 2026-11-10 08:59:53 GMT

Patrick CANTIN
Directeur Pays

SANDBOX

Annexe 1 : Formulaire de déclaration d'engagement

Déclaration d'engagement

Intitulé de la Candidature/de l'Offre/du Contrat : _____ (« **Contrat** »)[1]

À : _____ (**« Partenaire d'Exécution »**)

1. Nous reconnaissons et acceptons que KfW[2] (via la Fondation PATRIP) finance seulement les projets du Partenaire d'Exécution (« PE »)[3] selon ses propres conditions, qui sont énoncées dans la Convention de financement conclue avec la Fondation PATRIP, laquelle a conclu une convention de financement avec le PE. En conséquence, aucune relation juridique n'existe entre KfW ou la Fondation PATRIP et notre entreprise, notre coentreprise[4] ou nos sous-traitants aux termes du Contrat. Le PE conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre de la Procédure d'appel d'offres ainsi que de l'exécution du Contrat.

2. Nous certifions par la présente que ni nous, ni aucun membre de notre conseil d'administration ou représentant légal, ni aucun membre de notre coentreprise, y compris nos sous-traitants selon les termes du Contrat, ne sommes dans l'une des situations suivantes :

 2.1) en faillite, en liquidation ou cessation d'activité, en règlement judiciaire, sous séquestre, en restructuration ou dans toute situation similaire ;

 2.2) condamnés par un jugement définitif ou une décision administrative définitive ou faire l'objet de sanctions financières de la part des Nations unies, de l'Union européenne ou de l'Allemagne pour participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent, infractions liées au terrorisme, travail des enfants ou traite des êtres humains. Ce critère d'exclusion est également applicable aux personnes morales, dont la majorité des actions sont détenues ou contrôlées de fait par des personnes physiques ou morales qui sont elles-mêmes soumises à ces condamnations ou sanctions ;

 2.3) avoir été condamnés par une décision judiciaire définitive ou une décision administrative définitive d'un tribunal de l'Union européenne, des autorités nationales du pays partenaire ou de l'Allemagne pour pratique sanctionnable dans le cadre d'un appel d'offres ou de l'exécution d'un contrat ou pour une irrégularité qui affecte les intérêts financiers de l'Union européenne *(dans le cas d'une telle condamnation, le candidat ou soumissionnaire joindra à la présente déclaration d'engagement les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du présent contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises)* ;

 2.4) avoir fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une résiliation de Contrat prononcée à nos torts exclusifs pour manquement grave ou continu à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un Contrat, à moins que cette résiliation n'ait été contestée et que le règlement du litige soit toujours en attente ou n'ait pas confirmé un règlement entièrement conclu à notre encontre ;

 2.5) ne pas avoir rempli les obligations fiscales applicables de paiement des impôts, que ce soit dans le pays où nous sommes établis ou dans le pays du partenaire d'exécution ;

1 Les termes en majuscules utilisés, mais non définis dans la présente Déclaration d'engagement, ont la signification qui leur est donnée dans les « *Directives de passation de marchés de prestations de conseil, de travaux, d'installations, de biens et de prestations autres que de conseil dans le cadre de la coopération financière avec les Pays partenaires* » de KfW.

2 À adapter tout au long du document dans le cas d'une autre institution donatrice.

3 Le PE désigne l'acheteur, l'employeur, le client, selon les cas, pour la passation de marchés de prestations de conseil, de travaux, d'installations, de biens ou de prestations diverses.

4 Lorsqu'une coentreprise soumet une offre, une « Lettre d'intention » ou une copie d'un contrat de coentreprise existant est demandée dans le cadre de l'offre.

SANDBOX

2.6) faire l'objet d'une décision d'exclusion de la Banque mondiale ou de toute autre banque multilatérale de développement et figurer sur le site Internet http://www.worldbank.org/debarr ou respectivement sur la liste permanente de toute autre banque de développement multilatérale *(dans le cas d'une telle exclusion, le candidat ou le soumissionnaire doit joindre à la présente déclaration d'engagement des informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du présent contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises)* ; ou

2.7) s'être rendu coupable de fausses déclarations à travers les renseignements demandés comme condition préalable à la participation de la présente procédure d'appel d'offres.

3. Nous attestons par la présente que ni nous, ni aucun des membres de notre coentreprise ou de nos sous-traitants aux termes du Contrat, ne sommes dans l'une des situations de conflit d'intérêts suivantes :

3.1) être une filiale contrôlée par le PE ou un actionnaire contrôlant le PE, sauf si le conflit d'intérêts qui en résulte a été porté à l'attention de KfW (et de la Fondation PATRIP) et résolu à leur satisfaction ;

3.2) avoir une relation d'affaires ou familiale avec le personnel du PE impliqué dans la Procédure d'Appel d'Offres ou dans la supervision du contrat en résultant, à moins que le conflit d'intérêts qui en découle n'ait été porté à l'attention de KfW (et de la Fondation PATRIP) et résolu à sa satisfaction ;

3.3) être contrôlé par ou contrôler un autre Candidat ou Soumissionnaire, ou être sous contrôle commun avec un autre Candidat ou Soumissionnaire, ou recevoir ou accorder des subventions directement ou indirectement à un autre Candidat ou Soumissionnaire, avoir le même représentant légal qu'un autre Candidat ou Soumissionnaire, maintenir des contacts directs ou indirects avec un autre Candidat ou Soumissionnaire qui nous permettent d'obtenir ou de donner accès aux informations contenues dans nos Candidatures ou Offres respectives, influencer celles-ci ou influencer les décisions du partenaire d'exécution ;

3.4) être engagé dans une activité de Prestations de conseil qui, du fait de sa nature, peut être en conflit avec les missions que nous pourrions effectuer pour le PE ;

3.5) en cas de passation de marchés de travaux, d'installations ou de biens :

i. avoir préparé ou avoir été associés à une personne qui a préparé des spécifications, des dessins, des calculs et d'autres documents à utiliser dans la procédure d'appel d'offres du présent Contrat ;

ii. avoir été recrutés (ou faire l'objet d'une proposition de recrutement) nous-mêmes ou l'une de nos filiales, pour effectuer la supervision ou l'inspection des travaux pour le présent Contrat ;

4. Si nous sommes une entité publique et que nous participons à une procédure d'appel d'offres, nous certifions que nous disposons d'une autonomie juridique et financière et que nous exerçons nos activités conformément aux lois et règlements commerciaux.

5. Nous nous engageons à porter à l'attention du PE, qui en informera KfW (et la Fondation PATRIP), tout changement de situation concernant les points 2 à 4 ci-dessus.

6. Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat correspondant :

6.1) ni nous, ni aucun des membres de notre coentreprise, ni aucun de nos sous-traitants aux termes du Contrat, ne s'est livré ou ne se livrera à des Pratiques sanctionnables au cours de la Procédure d'appel d'offres et, en cas d'attribution d'un Contrat, ne se livrera à des Pratiques sanctionnables au cours de l'exécution du contrat ;

6.2) ni nous, ni aucun des membres de notre coentreprise, ni aucun de nos sous-traitants aux termes du contrat, ne ferons l'acquisition ou ne fournirons de matériel, ni n'opérerons dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union européenne ou de l'Allemagne ; et

SANDBOX

6.3) nous nous engageons à nous conformer et à nous assurer que nos sous-traitants et nos principaux fournisseurs aux termes du Contrat, respectent les normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays de mise en œuvre du Contrat et aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail[5] (OIT) et aux traités internationaux sur l'environnement. De plus, nous mettrons en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont spécifiées dans les plans de gestion environnementale et sociale pertinents ou dans d'autres documents similaires fournis par le PE et, dans tous les cas, nous mettrons en œuvre des mesures afin de prévenir l'exploitation et les abus sexuels et la violence fondée sur le genre.

7. En cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous les membres de nos partenaires de coentreprise et sous-traitants aux termes du Contrat, (i) fournirons, sur demande, les informations relatives à la Procédure d'Appel d'Offres et à l'exécution du Contrat et (ii) autoriserons le Partenaire d'Exécution, la Fondation PATRIP et KfW ou un agent désigné par l'un d'eux, de même que, dans le cas d'un financement par l'Union européenne, les institutions européennes compétentes en vertu du droit communautaire, à examiner les comptes, dossiers et documents concernés, à permettre des contrôles sur place et à assurer l'accès aux sites et au projet respectif.

8. En cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous nos partenaires de coentreprise et sous-traitants aux termes du Contrat, nous engageons à conserver les dossiers et documents susmentionnés conformément au droit applicable, mais dans tous les cas, pendant au moins six ans à compter de la date d'exécution ou de résiliation du Contrat. Nos opérations financières et nos états financiers sont soumis à des procédures de contrôle conformément à la loi applicable. En outre, nous acceptons que nos données (y compris les données personnelles) générées dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de la Procédure d'Appel d'Offres et de l'exécution du Contrat soient stockées et traitées conformément à la loi applicable par le PE, la Fondation PATRIP et KfW.

Nom : _____ En qualité de : _____

Dûment habilité à signer au nom et pour le compte de[6] : _____

Signature : Date :

SANDBOX

[5] Dans le cas où les conventions de l'OIT n'ont pas été pleinement ratifiées ou mises en œuvre dans le pays du Partenaire d'Exécution, le Candidat/le Soumissionnaire/le Contractant proposera et appliquera, à la satisfaction du Partenaire d'Exécution, de la Fondation PATRIP et de KfW des mesures appropriées dans l'esprit desdites conventions de l'OIT concernant a) les revendications des travailleurs à propos des conditions et modalités de l'emploi, b) le travail des enfants, c) le travail forcé, d) les syndicats et e) la non-discrimination.

[6] Dans le cas d'une coentreprise, indiquer le nom de la coentreprise. La personne qui signera la candidature, l'offre ou la proposition pour le compte du Candidat/Soumissionnaire doit joindre une procuration du Candidat/Soumissionnaire.